



GERM1BA

2023 - 2024

Bachelier en langues et lettres modernes, orientation

germaniques



GERM1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Lors de votre inscription, en langues et lettres modernes, orientation germaniques, vous aurez le choix de combiner deux langues germaniques parmi l'anglais, le néerlandais et l'allemand.

Au terme du premier cycle, vous

- aurez acquis une solide connaissance à la fois pratique et théorique des deux langues étudiées ;
- aurez acquis une solide culture générale, littéraire et linguistique ;
- aurez eu la possibilité de réaliser un séjour à l'étranger.

Votre profil

Vous

- aimez les langues étrangères et découvrir d'autres cultures ;
- vous intéressez aux arts et lettres ; êtes fascinés par le fonctionnement des langues et de la communication ; appréciez la précision et la réflexion rigoureuse ;
- souhaitez acquérir un bagage culturel solide ;
- êtes créatif et voulez participer au développement de nouvelles idées.

... alors, les études en langues et lettres modernes, orientation germaniques sont faites pour vous!

Votre futur job

Les diplômés en langues et lettres modernes, orientation germaniques, travaillent dans «le monde des affaires» (management, gestion, administration, etc.) ; certains deviennent enseignants, éditeurs, traducteurs ou interprètes, d'autres journalistes ou correcteurs ; d'autres encore deviennent gérants, secrétaires de direction, libraires, conseillers juridiques, guides touristiques ou encore travaillent comme attachés dans les ministères ou des ONG.

D'autres encore se feraient un chemin dans le monde du spectacle, par exemple dans la dramaturgie.

Cette formation ouvre aussi la porte à maints emplois qui n'ont pas (encore) une étiquette officielle.

Votre programme

Le bachelier vous offre

- l'apprentissage de deux langues modernes sous toutes leurs facettes ;
- l'étude approfondie de la culture, de la linguistique et de la littérature des deux langues étudiées ;
- une formation tournée vers la pratique des langues choisies : cours donnés dans les langues étudiées, cours spécifiques de compétences communicatives, exercices pratiques, laboratoires de langue, cours de conversation, nombreux outils multimédias, etc. ;
- un encadrement rapproché dans des auditoriums de taille restreinte ;
- la possibilité d'effectuer un séjour d'études à l'étranger dans le cadre des échanges Erasmus.

Votre parcours

Une fois diplômé de bachelier, vous poursuivrez votre formation par le [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#).

Votre diplôme de bachelier vous permettra également de vous orienter vers d'autres domaines de formation connexes (comme, par exemple, le [Master \[120\] en communication multilingue](#), le [Master \[120\] en linguistique](#), le [Master \[120\] en traduction](#) ou le [Master \[120\] en études européennes](#)).

Pour plus de renseignements, consultez la page « [Formations ultérieures accessibles](#) ».

GERM1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

A l'issue de son programme de bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques, le diplômé a acquis des compétences universitaires diverses : recherche d'informations ciblées et précises, analyse linguistique et littéraire, esprit critique, capacité de comprendre et de tisser des liens entre des matières diverses et complexes, rédaction d'un premier travail scientifique de fin de cycle, etc.

Il a également développé et acquis, pour deux langues étrangères choisies parmi l'anglais, le néerlandais et l'allemand, de solides compétences productives et réceptives, tant orales qu'écrites et caractérisées, en regard du cadre européen commun des langues, comme étant celles du niveau « **avancé supérieur, B2+** ».

En outre, il a acquis les bases théoriques et méthodologiques utiles à la compréhension du domaine des langues et lettres modernes.

Ces acquis lui permettront de poursuivre sa formation au niveau du Master en langues et lettres modernes, orientation germaniques, afin de se spécialiser dans l'une des finalités offertes en Master et d'acquérir des compétences universitaires professionnelles ciblées valorisables sur le marché de l'emploi. Il aura acquis les compétences nécessaires pour « Devenir un expert en deux langues étrangères, acteur universitaire et responsable capable de participer aux grands enjeux et défis d'une société contemporaine multiculturelle ».

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Spécifiquement en tant que bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques :

1. Maîtriser un savoir informé sur les disciplines principales de son cursus (linguistique et littérature) et se déplacer aisément entre leurs différents contenus, à partir des cadres et balises qu'il aura progressivement acquis.

1.1. Répondre à une question de connaissance sur la littérature ou les études littéraires (notions, genres, courants, auteurs,...) ;

1.2. Répondre à une question de connaissance sur la langue ou la linguistique (notions, courants, théories de référence...).

2. Recourir de manière adéquate et rigoureuse au vocabulaire, aux notions et aux concepts propres à chacune de ces disciplines.

2.1. Produire un discours qui intègre de manière adéquate et rigoureuse le vocabulaire, les notions et les concepts propres aux études littéraires ;

2.2. Produire un discours qui intègre de manière adéquate et rigoureuse le vocabulaire, les notions et les concepts propres à la linguistique.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.) LFIAL1550

Bloc
annuel

1 2 3

o **Majeure (150 crédits)**

o **Formation générale (35 crédits)**

Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

○ LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Charles Doyen Hubert Roland Marta Sábado Novau (coord.)	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LFIAL1140	Notions d'histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie	Marco Cavalieri Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LFIAL1155	Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporain)	Paul Bertrand (coord.) Silvia Mostaccio Françoise Van Haeperen Laurence Van Ypersele	FR [q1] [45h] [4 Crédits] 🌐	X		
○ LFIAL1190	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFIAL1530	Introduction aux sciences du langage	Philippe Hambye Charlotte Koukolia (supplée Anne-Catherine Simon)	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LFIAL1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays	FR			

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

GERM1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure**o Formation générale**

Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

○ LFIAL1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays	FR [q1] [30h +7.5h] [5 Crédits] 🌐
-------------	-------------------------------------------	-------------------	--------------------------------------------

o Formation spécifique

L'étudiant choisit l'étude de deux langues germaniques parmi l'allemand, l'anglais et le néerlandais. Dans le premier bloc annuel, il choisit 20 crédits par langue. Dans le deuxième bloc, il choisit 20 crédits par langue. Dans le troisième bloc, il choisit minimum 15 crédits dans chaque langue ; ce choix est soumis à l'approbation du jury restreint.

⊗ Études allemandes

○ LGERM1313	Einführung in die deutsche Linguistik: Phonologie und Morphologie	Joachim Sabel	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	-----------------------------------------------------------------------------------	---------------	--------------------------------

GERM1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure**o Formation générale**

Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

● LFIAL1430	Critique de l'information et pensée critique	Jean Leclercq Laurence Van Ypersele	[FR] [q2] [45h +10h] [5 Crédits] 🌐
-------------	----------------------------------------------	----------------------------------------	---------------------------------------------

o Travail de fin de cycle

● LLMOD1399	Travail de fin de cycle		[FR] [q1+q2] [1] [5 Crédits] 🌐
-------------	-------------------------	--	-----------------------------------------

o Formation spécifique

L'étudiant choisit l'étude de deux langues germaniques parmi l'allemand, l'anglais et le néerlandais. Dans le premier bloc annuel, il choisit 20 crédits par langue. Dans le deuxième bloc, il choisit 20 crédits par langue. Dans le troisième bloc, il choisit minimum 15 crédits dans chaque langue ; ce choix est soumis à l'approbation du jury restreint.

✂ Études allemandes

✂ LGERM1315	Zivilisation der deutschsprachigen Länder: kulturhistorische Aspekte L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).	Hubert Roland	[FR] [q1] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
✂ LGERM1515	Zivilisation der deutschsprachigen Länder: zeitgenössische Aspekte L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).		

✂ LGERM1528	Current issues and trends in English linguistics	Gaëtanelle Gilquin	EN [q1] [22.5h +5h] [5 Crédits]
✂ LGERM1502	Advanced English language skills II	Gaëtanelle Gilquin	EN [q1+q2] [30h +30h] [5 Crédits]
✂ LGERM1524			

GERM1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) (https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2023-2024, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2020-2021, 2021-2022 ou 2022-2023. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou

Le diplômé du [Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#) peut aussi avoir accès à d'autres masters organisés par la Faculté de philosophie, arts et lettres ou par d'autres facultés de l'UCLouvain moyennant le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations.

- [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation générale](#) et [Master \[60\] en langues et lettres modernes, orientation générale](#)
- [Master \[120\] en études européennes](#)
- [Master \[120\] en philosophie](#) et [Master \[60\] en philosophie](#)
- [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#) et [Master \[60\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#)
- [Master \[120\] en communication](#)
- [Master \[60\] en information et communication](#)
- [Master \[120\] en journalisme](#)
- [Master \[120\] en criminologie](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- [Master \[120\] en sciences des religions](#)

Dans certains cas, l'accès au master requiert le suivi obligatoire de certaines unités d'enseignement de la mineure (voir les conditions d'admission du programme de master visé).

Tout diplômé d'un bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres bénéficie d'un accès direct au [Master \[120\] en arts du spectacle](#).

Dernière mise à jour : juillet 2020

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL

Dénomination

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+32210474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole de langues et lettres ([ELAL](#))

Responsable académique du programme: [Ferran Suner Munoz](https://uclouvain.be/repertoires/ferran.sunermunoz) (<https://uclouvain.be/repertoires/ferran.sunermunoz>)

Jury

- Président: [Philippe Hambye](https://uclouvain.be/repertoires/philippe.hambye) (<https://uclouvain.be/repertoires/philippe.hambye>)
- Secrétaire: [Stéphanie Vanasten](https://uclouvain.be/repertoires/stephanie.vanasten) (<https://uclouvain.be/repertoires/stephanie.vanasten>)
- 3e membre du jury restreint: [Fanny Meunier](https://uclouvain.be/repertoires/fanny.meunier) (<https://uclouvain.be/repertoires/fanny.meunier>)

Personne(s) de contact